



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E154725

VALABLE JUSQU'AU

16/03/2027

ÉDITÉ LE

16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/07/2024
1 000

Raison sociale : GAYLORD COLOMBU

LA PETITE BOULAYE
53370 GESVRES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 817 574 106 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 50 02716

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 60894626 0006

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 60894626 0006

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/01/2026

Téléphone : 06 11 36 48 92

Portable : 06 11 36 48 92

Fax :

Site Internet : facebook

E-mail : gaylord.colombu@sfr.fr

Responsabilité légale :

HOLDING COLOMBU (929 827 822) / COLOMBU GAYLORD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	26/03/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	26/03/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/04/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	11/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	26/03/2025
o Poêle ou insert bois	26/03/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	08/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.